

## Club B.tonic's

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 octobre 2020

#### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE

Sur le fondement des dispositions édictées par l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 sur l'état d'urgence sanitaire prorogées jusqu'au 30 novembre 2020, les membres de l'Association Club B. tonic's ont été convoqués le 9 juillet 2020 pour exprimer leur vote par écrit lors d'une Assemblée Générale en date du 30 octobre 2020.

Le 13 octobre 2020, tous les documents nécessaires à l'information et au vote des adhérents leur ont été envoyés.

L'Assemblée constate au vu de la feuille de présence :

- inscrits : 236 membres
- Vote par correspondance : 173 votants
- 125 selon l'option A : pouvoirs donnés au Président
- 48 selon l'option B : vote pour chacune des résolutions.

L'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Jacques Veylet, Président du Conseil d'Administration et André Fredj est appelé comme secrétaire.

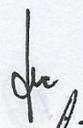
L'ensemble des documents légaux ont été communiqués aux membres.

Le Président déclare que l'Assemblée Générale, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Rapport Moral :
- 2 Rapport Financier :
  - a) Comptes arrêtés au 31/12/2019 ;
  - b) Approbation ;
  - c) Le résultat et son affectation ;
  - d) Résultat prévisionnel au 31/12/2020 ;
  - e) La cotisation 2021.

3 Relais Régionaux

4 Démissions de deux membres du Conseil : Maguy Stéfani et Lucienne Obadia



- 5 Appel à candidatures
- 6 Renouvellement de quatre membres du Conseil
- 7 Mise en harmonie des Statuts et Règlement Intérieur
- 8 Communication
- 9 Programme 2021
- 10 Questions diverses.

Les résolutions suivantes sont mises au vote :

**Première Résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports moral et financier approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Cette résolution est adoptée à 172 voix pour, un membre s'étant abstenu.

**Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 décembre 2019 de 3 537,43 € au montant du report à nouveau qui se trouvera porté à 90 844 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième Résolution :**

L'Assemblée Générale approuve le projet de budget pour 2020, tel que présenté par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à 171 voix pour, 2 membres s'étant abstenus.

**Quatrième Résolution :**

L'Assemblée Générale reconduit le montant de la cotisation annuelle des adhérents pour 2021 au même montant que celle de 2020 soit 40 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AB 

#### **Cinquième Résolution :**

L'Assemblée Générale approuve l'organisation des Relais Régionaux mise en place par le Conseil d'Administration en Mars 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Sixième Résolution :**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de 2 membres du Conseil d'Administration :

- Maguy Stefani,
- Lucienne Obadia

et les remercie chaleureusement pour leur implication au sein du Club B.tonic's depuis de nombreuses années.

#### **Résolution sans vote.**

#### **Septième Résolution :**

L'Assemblée Générale, après appel à candidature pour compléter le Conseil d'Administration, nomme : Bernadette Wijas demeurant 69 Route des Charmes – 78320 Lévis Saint Nom, en remplacement de Maguy Stéfani, soit jusqu'à l'AG prévue en 2021.

Cette résolution est adoptée à 171 voix pour, 2 membres s'étant abstenus.

#### **Huitième Résolution :**

L'Assemblée Générale, après appel à candidature pour compléter le Conseil d'Administration à la suite de la démission de Lucienne Obadia, constate qu'aucune candidature n'a été portée à sa connaissance et que le poste reste donc vacant.

#### **Résolution sans vote.**

#### **Neuvième Résolution :**

L'Assemblée Générale renouvelle pour 3 ans les mandats des membres du Conseil d'Administration qui arrivent à échéance, soit :

- André Fredj

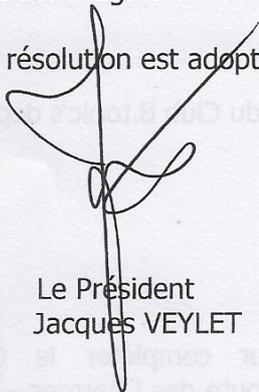
- José Gomes
- Denise Klément
- Claude Luraschi.

Cette résolution est adoptée à 171 voix pour, 2 membres s'étant abstenus.

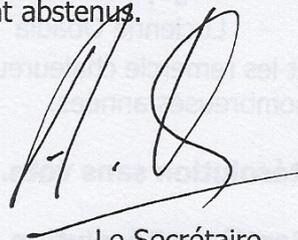
**Dixième Résolution :**

L'assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, approuve les textes des Statuts et Règlement Intérieur revus et mis en harmonie avec de nouvelles dispositions légales.

Cette résolution est adoptée à 171 voix pour, 2 membres s'étant abstenus.



Le Président  
Jacques VEYLET



Le Secrétaire  
André FREDJ